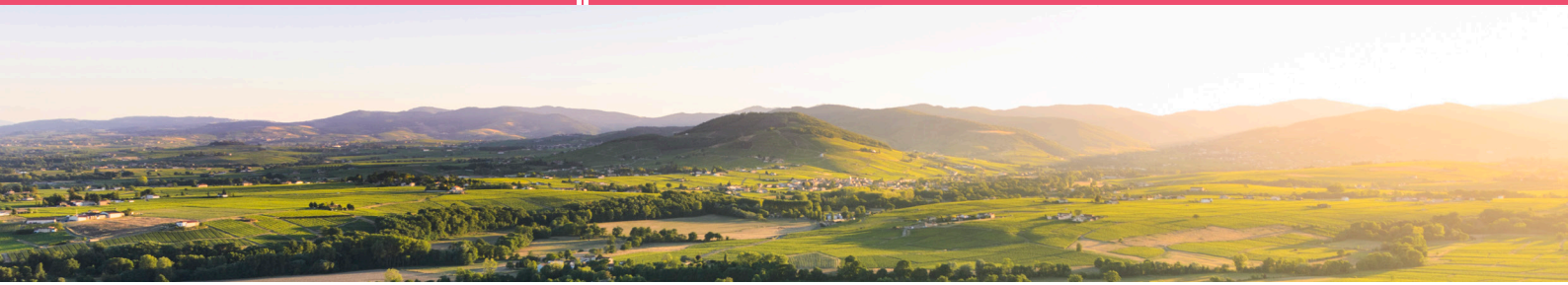


EN ALPES-VAUCLUSE



LA MSA COUVRE LES FRAIS DE SANTÉ DE SES RESSORTISSANTS ET DE LEUR FAMILLE

149 millions d'€ sont versés sous forme de prestations santé en espèce et en nature : remboursements de soins, de médicaments.



Le Saviez-vous ?

- Durant les 6 premières années de sa vie, un enfant est soumis à **20** examens médicaux obligatoires, soit un total de **600 €** pris en charge par la MSA
- La consommation moyenne de soins et de biens médicaux s'élève à **2 970 €**
- La durée moyenne d'hospitalisation est de **7 jours** et fait l'objet d'une prise en charge à **80 %**
- Le coût moyen d'une journée en service de réanimation à l'hôpital s'élève à **1 500 €**
- Un séjour à l'hôpital pour une opération de l'appendicite coûte en moyenne **2 450 €**
- Un IRM (examen d'imagerie par résonance magnétique) coûte en moyenne **350 €**

C'est grâce à la solidarité nationale que ces dépenses peuvent être prises en charge par la MSA.

Ce système permet à chacun de cotiser selon ses moyens et de bénéficier des soins et prestations adaptés à ses besoins.

Face aux aléas & aux crises des solutions existent

3,5 millions d'€ de reports de cotisations

664 000 € de prises en charge de cotisations par la MSA

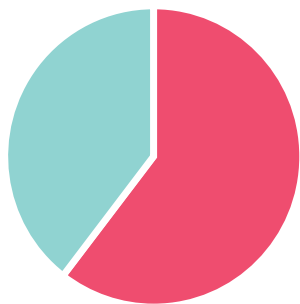
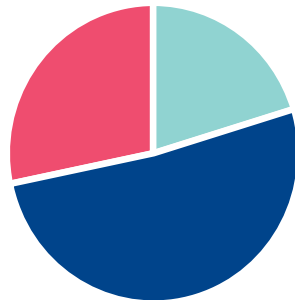
UN RATIO SOLIDAIRE

Pour 1 € cotisé, la MSA Alpes-Vaucluse reverse **2 €** en moyenne aux adhérents sous forme de prestations (famille, retraite, santé, ...).



523 millions

d'€ de prestations sont versées par la MSA Alpes-Vaucluse dont **207 millions** aux non-salariés et **316 millions** aux salariés.



237 millions

d'€ de cotisations sont encaissées par la MSA Alpes-Vaucluse dont **48 millions** aux non-salariés, **122 millions** aux salariés et **67 millions** de prélèvements divers.



18 millions d'€ destinés aux **ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES**



86 343 ressortissants couverts en assurance maladie



722 élus, délégués cantonaux bénévoles et suppléants

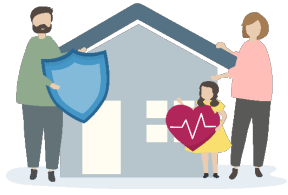


353 salariés de la MSA Alpes-Vaucluse



71 points de contact dont 3 France Services

71 millions d'€ de prestations versées



+ UN ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ FAVORISANT
L'INSTALLATION

100 exploitants ont bénéficié
d'un **rendez-vous installation** en
2019. Cela représente 1 200
heures d'accompagnement par la
MSA.

129 jeunes exploitants ont pu suivre
un **stage 21 heures** en 2019, organisé par
les Chambres d'Agriculture en partenariat
avec la MSA. Ces stages permettent de
mieux appréhender la création ou la
reprise d'une exploitation.

400 exploitants ont été rencontrés
lors des forums installations-transmissions,
des comités locaux transmission, des
forums Jeunes Agriculteurs ou encore lors
des interventions pour les brevets
professionnels d'exploitation agricole.

+ UN ACCOMPAGNEMENT
DESTINÉ À PRÉVENIR LES
RISQUES PROFESSIONNELS

853 journées d'intervention auprès
des entreprises

+ UNE AIDE AU RÉPIT
POUR LES AGRICULTEURS ET
LEURS SALARIÉS QUI ONT
BESOIN DE SOUFFLER



- **93** situations d'aides au répit suivies par la MSA
- **581 jours** de remplacement pour maintenir l'activité sur les exploitations
- **80 000 €** investis en faveur des actions de répit

285 millions d'€ destinés aux

- **62 661** Salariés agricoles
- **24 359** Non-salariés agricoles
- **13 014** Bénéficiaires de la retraite complémentaire obligatoire

60 839 Salariés agricoles

9759 Exploitants

584 Conjoints collaborateurs

6297 Etablissements
employeurs de main d'oeuvre

150 000
Ressortissants

Soit 17%
de la population totale
de nos 3 départements

86 343 Personnes protégées
en Assurance Maladie

Soit 9%
de la population totale
de nos 3 départements

87 019 Retraités

16 167 Familles bénéficiaires
d'au moins une prestation familiale,
logement, solidarité ou handicap